

Arrêté ministériel portant désignation des membres du jury de la Communauté française chargé de conférer le diplôme de professeur d'éducation musicale dans les établissements d'enseignement secondaire

A.M. 19-01-2012

M.B. 05-03-2012

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 13 mai 1991 instituant un jury de la Communauté française chargé de conférer le diplôme de professeur d'éducation musicale dans les établissements d'enseignement secondaire et dans la catégorie pédagogique de l'enseignement supérieur non universitaire de type court, modifié par les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française du 8 novembre 2001, du 30 juin 2006 et du 19 janvier 2007, notamment l'article 4;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement, notamment l'article 13, 10°, a);

Considérant que les président, vice-président, secrétaire et membres du jury doivent être nommés pour une période de deux ans par le Ministre ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions :

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés président, vice-président, secrétaire et membres du jury de la Communauté française chargé de conférer le diplôme de professeur d'éducation musicale dans les établissements d'enseignement secondaire :

Président : M. R. GERTSMANS, inspecteur coordonnateur de la Communauté française.

Vice-président : M. O. MOREAU, inspecteur d'éducation musicale de la Communauté française.

Secrétaire : M. E. NICOLETTI, conseiller pédagogique

Membres :

1 ^{er} degré	2 ^e degré
Membres de l'enseignement officiel	Membres de l'enseignement officiel
Mme BOUNAFAA Najat	Mme BOUNAFAA Najat
Mme GRAVET Catherine	Mme GRAVET Catherine
Mme SCHEVERS Patricia	Mme DONAY Bénédicte
M. NICOLETTI Emmanuel	M. DE SMET Philippe
M. FASTRE Joseph	M. NICOLETTI Emmanuel
M. MOREAU Olivier	M. MOREAU Olivier



1 ^{er} degré	2 ^e degré
Membres de l'enseignement libre	Membres de l'enseignement libre
M. JACQUEMIN J.-M. Mme BRANDT Laurence M. NARDI Sergio M. DERHET Jacques M. DUCHESNE Claude Mme DEBU Catherine	M. JACQUEMIN J.-M. Mme BRANDT Laurence M. NARDI Sergio M. DERHET Jacques M. CRELOT Bernard Mme DEBU Catherine

Article 2. - Le présent arrêté produit ses effets le 1^{er} avril 2011.

Bruxelles, le 19 janvier 2012.

J.-Cl. MARCOURT

